

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adresser le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

L'assemblée du C.E.L.I.B. : une erreur et une défaite

(Voir page 4.)

UNE ENQUÊTE SUR LA CONDITION DES TRAMINOTS BRESTOIS

Depuis le début de cette année, les traminots brestois sont en conflit avec la direction de leur entreprise. Depuis six mois déjà, ces ouvriers luttent pour faire aboutir leurs revendications. Il nous est apparu nécessaire d'éclairer les lecteurs du « Peuple breton » sur ce problème, tant par souci d'information que pour montrer le niveau syndical élevé d'une certaine fraction de la classe ouvrière bretonne. Nous avons rencontré les responsables syndicaux de la section C.F.T.C., seule représentée à la Compagnie des transports brestois (C.T.B.) : ils nous ont expliqué pourquoi ils avaient entrepris cette action revendicative qui s'est déjà traduite par plusieurs jours de grève.

PENDANT SIX MOIS

L'origine du conflit se situe en fait au mois d'octobre 1963, époque où fut signé un accord entre la direction et les délégués du personnel et au terme duquel satisfaction était donnée momentanément. Mais on prévoyait la reprise de nouvelles négociations pour le 1^{er} janvier 1964.

Passé cette date, le Syndicat des traminots a souhaité reprendre la discussion sur des bases parfaitement justifiées comme nous allons le voir : nous reproduisons en effet ci-dessous quelques données comparatives en ce qui concerne les salaires horaires pratiqués dans diverses entreprises brestoises pour des emplois équivalents (chauffeurs, électriciens, etc.).

	C.T.B.	Bâtiment	Dubigeon	Brasserie	Guériff et Moreau
Personnel roulant .	2,79	3,00	3,07	3,44	3,75
Personnel ateliers .	3,21	3,70	3,91	4,03	4,49

Ces quelques chiffres sont d'autant plus éloquents qu'il faut tenir compte des conditions de travail très pénibles, sur lesquelles nous allons revenir. D'ailleurs la municipalité de Brest a voté à l'unanimité (1) une motion tendant à appuyer ces revendications, tant il est vrai que les salaires des traminots brestois sont très inférieurs à ceux des autres salariés de la ville ou même des autres compagnies de transport comme celles de Lorient et Nantes.

Par rapport à ces villes les disparités apparaissent encore plus flagrantes si l'on tient compte du fait que les chauffeurs ne sont pas formés dans l'entreprise (contrairement à Lorient par exemple) : ils doivent passer eux-mêmes leur permis, ce qui leur revient à environ 1 000 F. Qui plus est, il faut encore qu'une commission interne juge de la capacité de chaque candidat : le résultat est que ce processus freine

la promotion à l'intérieur de l'entreprise. On peut affirmer que certains ouvriers n'auront jamais la possibilité de devenir chauffeur.

La direction refusant de reprendre la discussion, la seule possibilité qui s'offrait en termes d'action était évidemment la grève : problème délicat si l'on songe d'une part aux 39 jours de grève des traminots nantais, et d'autre part aux réactions des usagers qui en sont les premières victimes. Pourtant il faut bien remarquer que les Brestoises ont en général bien réagi pendant les neuf journées de grève qui se sont échelonnées de mars à juin. D'ailleurs ce n'était pas là le problème essentiel : car cette action tombait sous le coup de la loi antigreve, qui oblige les salariés à prévenir la direc-

(Voir suite page 3.)

(1) Y compris les conseillers U.N.R. : les élections municipales approchent !

HALTE AUX VANDALES !

Lorsqu'un touriste vient en Bretagne, il espère découvrir un pays, un peuple différents des siens. L'extraordinaire variété des paysages bretons, la douceur de notre climat, les mille beautés cachées semblent à première vue inépuisables et l'on peut penser que la Bretagne sera toujours hospitalière pour l'étranger en quête de découvertes...

Penser cela serait oublier le très grave danger que fait peser sur l'avenir de notre pays la maladie moderne des peuples inconscients : le vandalisme généralisé...

Le touriste ne vient pas en Bretagne pour les seules plages ou pour la seule tranquillité de nos landes : il vient chez nous pour apprendre à vivre à l'échelle humaine dans le cadre prestigieux qu'ont embelli nos ancêtres.

Et il faut bien convenir que peu à peu nous détruisons avec folie l'héritage de nos pères et que le jour n'est plus éloigné où nous pourrions pleurer sur la beauté de la Bretagne du passé, face à la monotone et terne laideur que nous aurons partout installée.

L'objet de cet article n'est pas de dresser un réquisitoire mais de lancer un appel : croyez-vous que cela puisse durer ainsi impunément ? Qu'on ne s'imagine surtout pas que les responsables sont inexistantes : ils sont connus ou pourraient aisément l'être. Plus d'un nom est prononcé par les initiés et personne ne bouge : nous verrons pourquoi.

VANDALISME DE SOCIÉTÉ

Il convient tout d'abord de noter qu'il n'existe pas un mais plusieurs types de vandalisme. Il y a d'abord un vandalisme de société, image d'une civilisation. Victime d'une massification croissante, écrasé par une vie urbaine étouffante, le Breton moderne perd contact avec la nature, la néglige puis finit par la considérer comme une ennemie. A ce phénomène se rattachent les abattages inconsidérés d'arbres, la pollution des eaux de rivières, les décharges abusives de détritus, les restes de camping ou de pique-nique qui souillent les « petits coins du dimanche ». Plus graves sont les atteintes aux paysages provoquées par les attraites de la spéculation. Ici, en Morbihan, ce sont de laides bâtisses à étages qui étalent leur béton provoquant dans un site littoral très pittoresque, là, en Finistère, des journalistes en mal de copie qui plagent : le Finistère en trois heures. Bitume et stations-service à gogo...

Ce vandalisme de société ne frappe pas que la campagne. Dans telle grande cité de Haute-Bretagne, on détruit consciencieusement de remarquables maisons anciennes. On brise l'harmonie d'une des plus belles places de Rennes en laissant se bâtir un grand bâtiment « moderne » au bout d'une perspective de vieilles maisons...

Seul un changement politique, un renouvellement de l'esprit public qui anime les dirigeants est susceptible de contrarier et d'arrêter cette destruction des caractéristiques bretonnes au profit des intérêts basement matériels d'une minorité.

(Voir suite page 3.)

LE SENS D'UN RETRAIT

par Michel PHILIPPONNEAU

L'U.D.B. est un parti de jeunes. Il est normal de voir ces jeunes réagir comme l'a fait le délégué des étudiants rennais qui, à la suite du retrait de la motion que je présentais à l'assemblée générale du C.E.L.I.B., a voulu dénoncer l'inefficacité de cet organisme, en renonçant à faire partie de son comité directeur.

Ces jeunes me disent aujourd'hui : « Vous pensez que nous aurions été désemparés si le vote de votre motion avait fait éclater le C.E.L.I.B. Vous n'avez pas voulu prendre la responsabilité de cet éclatement pour ne pas priver la Bretagne d'un organisme qui avait notre confiance et que beaucoup de régions nous envient. Nous sommes persuadés que vous avez fait pour nous, et seulement pour nous, un geste qui vous a beaucoup coûté. Mais ne valait-il pas mieux tailler dans le vif et débarrasser le C.E.L.I.B. de ce que vous avez appelé « des parasites et des rameaux morts » ? Est-il utile de conserver une unanimité de façade ? D'ailleurs, prétendre maintenir le C.E.L.I.B. dans une ligne apolitique, n'est-ce pas prendre en fait une certaine option politique, en semblant admettre que le pouvoir n'a pas de responsabilité dans la situation actuelle de la Bretagne et qu'il est capable de rétablir cette situation ? Pense-t-on sérieusement que ce pouvoir se laissera impressionner par « l'affirmation de la volonté de la population bretonne de toutes catégories sociales, de toutes opinions politiques, « d'obtenir la reconnaissance des besoins particuliers de la région, un effort financier beaucoup plus déterminé, le vote d'une loi-programme authentique et une politique de choc de l'aménagement du territoire. »

Que puis-je répondre à ces critiques de jeunes Bretons ? Sur le dernier point je suis parfaitement d'accord : en retirant mon projet de motion, je pensais qu'un geste identique de M. Martray, secrétaire général du C.E.L.I.B., aurait répondu à cette ultime tentative pour maintenir l'unité. Terminer une telle séance sans déposer de motion aurait été plus digne pour les Bretons et plus inquiétant pour le pouvoir.

J'ai cependant voulu laisser une dernière chance à la formule unitaire. Le gouvernement peut se rendre compte qu'il est dangereux d'aller trop loin, que la patience des Bretons risque de ne pas être illimitée, et que lorsqu'ils seront parfaitement et unanimement conscients d'avoir été bafoués, il serait difficile de retrouver leur confiance.

Mais surtout, je n'ai pas voulu obliger les représentants des diverses forces économiques et sociales de la région à prendre parti sans avoir pu débattre de ces options fondamentales avec ceux qui leur ont fait confiance. Leur responsabilité est lourde. Le jour où ils s'engageront, ils devront avoir derrière eux tous les Bretons, et

(Voir suite page 2.)

Edito

Les déclarations officielles continuent au gré des déplacements des ministres ou des représentants de l'administration préfectorale. Sur le plan de l'hexagone, le grand thème est « la régionalisation du V° Plan ». Sur le plan de la Bretagne, les implantations d'industries : Renault remplaçant Alstom dans l'arsenal des promesses...

M. Marc Jacquet, ministre des Travaux publics et des Transports, inaugurant la foire de Bourges, déclare : « Le développement régional constitue l'une des clés de voûte du V° Plan... [Il tend] à contrebalancer l'attraction exercée par la région parisienne, aussi bien que l'appauvrissement des zones géographiques moins développées que d'autres. C'est dans cette perspective que vont se développer les métropoles et les régions d'entraînement qui ont précisément pour objet de multiplier à travers les centres d'intérêts économiques (1).

Le choix de ces métropoles régionales démontre déjà qu'il n'est pas question de « rattraper » le retard ou le déséquilibre économique de la partie « Ouest ». La « France de l'Est » disposera d'un réseau de cinq métropoles : Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy-Metz-Strasbourg, Lyon-Saint-Etienne, Marseille-Aix, contre trois pour la « France de l'Ouest » : Toulouse, Bordeaux, Nantes-Saint-Nazaire. Quant à Paris, il n'est pas question de freiner son expansion : M. Delouvrier a dit et redit que Paris serait au minimum une ville de 16 millions d'habitants en 1985 !

Tirons la leçon : le Nord, toutes les régions centrées autour de l'axe Rhône-Rhin (la Lotharingie) et Paris, continueront pendant le V° Plan à attirer l'essentiel des investissements. La Bretagne restera un pays d'émigration et continuera d'accroître son retard. Pour masquer cette vérité, M. Delouvrier nous dit que « la prospérité de Paris est la meilleure chance de la prospérité française, et surtout de l'Ouest et du Sud-Ouest » (sic) parce que Paris seul peut faire la liaison entre ces régions et l'Europe. Nous sommes donc la réserve de main-d'œuvre de l'Europe industrielle. M. Delouvrier pousse le cynisme et l'apparente logique de ce raisonnement jusqu'au point de nous promettre le bonheur pour 2014 : à cette date, la Bretagne aura retrouvé « toute sa valeur de façade atlantique » quand les pays du Tiers Monde seront des adultes économiques...

De plus, au carcan dictatorial de la récente réforme administrative, le gouvernement ajoute un « régionalisme économique » qui est un mélange de chantage et de tromperie : — tromperie sur le développement économique que peuvent susciter pour la Bretagne, des investissements même importants appliqués à la « métropole » Nantes-Saint-Nazaire (laquelle « métropole » appartient par le coup de ciseau de Michel Debré à la « région économique » des « Pays de la Loire ») ; — tromperie sur les choix budgétaires qui seront faits.

Si le pouvoir gaulliste nous trompe, le patronat français, lui, est plus franc : M. Glasser, président-directeur général d'Alstom et président des Etablissements Neyric : « Il conviendrait de demander aux Pouvoirs publics de ne favoriser les conversions des établissements qui sont directement sous leur contrôle ou des entreprises qui reçoivent leurs aides... (— c'est-à-dire les arsenaux d'Etat comme Lorient, Brest, Rennes, les Forges d'Hennebont —) que vers des secteurs d'activités ayant des perspectives d'expansion certaine, durable et large, qu'après une étude approfondie des marchés concernés et en évitant que les conversions ne viennent contrarier les efforts de concentrations reconvenues nécessaires » (2). Autrement dit, ne croyez pas qu'Alstom puisse installer une usine à Lorient, pour le seul plaisir de donner du travail aux ouvriers bretons, alors qu'elle sera plus compétitive en passant un accord avec la Compagnie générale d'Electricité (C.G.E.) pour un regroupement de leurs moyens de production.

L'économie française sous le régime gaulliste reste une économie capitaliste. Elle préfère ne pas aborder de front le problème du sous-développement de pays comme la Bretagne. Pseudo-planification, « métropolisation » sont les nouveaux slogans du jour qui cachent l'essentiel. L'essentiel est la « libre circulation des travailleurs » — c'est-à-dire leur déportation vers les usines où le capitalisme français ou européen a besoin d'eux — ; l'essentiel est ne pas laisser le pouvoir économique à des assemblées locales démocratiquement élues.

Voilà les Bretons avertis : considéreront-ils, comme une certaine « majorité » au C.E.L.I.B. que les choses sont telles qu'on peut encore faire confiance au régime et à ses valets locaux. Ou, comme l'Union démocratique bretonne les y invite, entreront-ils rapidement dans la voie de l'opposition sociale et bretonne au gaullisme parisien ?



(1) "Le Monde" du 23 juin.

(2) Etude sur la situation des industries de biens d'équipement pour le Conseil économique et social. Rappelons que pour le gouvernement, la zone de Kerpont destinée à recevoir l'usine Alstom a été « spécialement aménagée selon ses propres directives ». M. Glasser semble contredire ici cette thèse.

MEUBLES COUTURIER

QUIMPER
Tél. 384

KERSALÉ
Tél. 24-86

SAINT-GWENOLÉ
Tél. 11

PRIX

CHOIX

QUALITÉ

LA VIE DU PARTI

SECTION DE RENNES

Le départ du Tour de France, le 22 juin, à Rennes, a été l'occasion pour les militants de la section de Rennes de procéder à des ventes et à la criée en ville parmi la foule des curieux et des sportifs. Bonne propagande qui a fait connaître notre titre. Par ailleurs, le **Peuple breton** est le seul journal qui continue à être vendu à cette époque, en milieu étudiant, aux restaurants universitaires : une preuve de continuité de plus !

SECTION DE BREST

La section a tenu deux réunions en juin : le 6 et le 26. La réunion à Brest de l'assemblée générale du C.E.L.I.B. a permis à la section de vendre quarante numéros aux participants de cette assemblée. Par ailleurs, la section a assuré des ventes à la gare S.N.C.F. et à Lesneven, Kerinou et Lambzellec, au nord de Brest. Des contacts ont eu lieu avec les syndicalistes C.F.T.C. des trolleybus à l'occasion de leur récente grève.

SECTION DE PONT-L'ABBÉ

A l'occasion de la sortie du numéro spécial de vacances, la section de Pont-l'Abbé a fait un très gros effort pour trouver de la publicité pour notre journal. Effort payant, comme nos lecteurs ont pu en juger dans notre numéro 7.

La section de Pont-l'Abbé a aussi décidé de prendre un nom célèbre en Bretagne : « Section Yann-Sohier de Pont-l'Abbé ».

Enfin un dépôt du **Peuple breton** a été créé à Pleyben.

COMITÉ DIRECTEUR DE BREST

Le comité directeur de l'U.D.B. s'est réuni à Brest le dimanche 7 juin 1964. Etaient absents et excusés : R. Leprohon, L. Le Beg, R. Debroise, M.-C. Rumeur.

Le rapport de la commission des affaires extérieures a permis la lecture d'extraits de presse étrangère consacrés à l'U.D.B. Le comité directeur décide de refuser l'invitation au VII^e congrès des Etats généraux des communes et autres pouvoirs locaux européens et de remercier les organisateurs de ce congrès d'avoir pensé à inviter l'U.D.B. à Rome. Le coût du voyage eût été trop lourd pour une délégation de notre jeune parti.

En revanche le comité directeur informe ses militants qu'une participation U.D.B. a été décidée, dans la limite des places disponibles, au stage du Centre international de formation européenne qui se tiendra en novembre à Marly (Seine-et-Oise). Les militants intéressés doivent prendre contact

avec le responsable des affaires intérieures du parti.

Le rapport de la commission intérieure précise un planning de réunions publiques. Pour que le travail des militants U.D.B. reste coordonné et efficace pendant les vacances, la commission a recueilli les programmes de congés des diverses sections et isolés. Le camp itinérant U.D.B. de l'été a été mis au point. Quelques articles ont été ajoutés au règlement intérieur, notamment les articles B4 et B5 qui précisent :

« Article B4. — Tout membre du parti a le droit de critiquer librement dans le cadre des instances du parti les erreurs et les insuffisances de tout organisme ou membre du parti, quelles que soient ses responsabilités ou ses fonctions. »

« Article B5. — Tous les militants sont égaux au sein de l'U.D.B. Les responsables, quelle que soit leur place dans la hiérarchie sont soumis aux mêmes devoirs et jouissent des mêmes droits que les militants de base. »

La commission de presse a mis au point les numéros 7 et 8 du **Peuple breton**. Une étude de la vente des numéros précédents fut présentée en commission financière par le trésorier, Herve Grall.

La prochaine réunion du comité directeur a lieu le 5 juillet.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

" POUR L'EFFICACITE "

Vous tous qui appréciez ce journal, avez-vous songé qu'il ne paraît que grâce à l'effort constant de quelques jeunes Bretons ? Notre pays peut être bafoué et méprisé, mais une Bretagne qui suscite depuis le début du siècle tant de vocations et de dévouements est une Bretagne qui vivra. Pour que vive la Bretagne il faut que, vous aussi, vous donniez quelque chose. Que cette souscription permanente soit pour vous une occasion de concrétiser, au moment où arrivent les premières feuilles d'impôts, l'existence d'autres valeurs que celles de l'Etat français. Imposez-vous volontairement pour la Bretagne. Merci !

Sixième liste :

E.T., Rennes 10,00 F
Anonyme, Rennes 5,00 F

TOTAL de la sixième liste 15,00 F
Report des listes précédentes .. 645,80 F

TOTAL 660,80 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. C. C. P. 1890-57 Rennes en précisant au dos de l'envoi : Souscription.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

RETRAIT

(suite de la page 1)

cette adhésion totale, cette adhésion des masses, ne peut être obtenue sans une large information, sans de loyales discussions.

L'assemblée générale de Brest aura permis, je crois, de mettre en pleine lumière la mauvaise foi du pouvoir, son mépris hautain pour les promesses données, même inscrites dans la loi.

Les Bretons auront pris conscience que l'avenir de leur région est compromis par une certaine répartition des grandes masses budgétaires et que cette répartition est la conséquence d'une certaine politique générale.

Devait-on aller immédiatement plus loin ? Je pense qu'il appartient dans les mois qui viennent, à chaque organisation, de dépasser le stade de cette prise de conscience et de rechercher

des remèdes. On sait, que personnellement, je recherche ces remèdes, et je me félicite aussi de voir l'Union démocratique bretonne faire un effort identique en informant les Bretons de la politique régionale de G. Defferre.

D'autres solutions intéressantes la structure même de ce pays sont peut-être possibles. Il faut les étudier objectivement, en débattre, retenir celle qui a le plus de chance d'être efficace.

Je pense d'ailleurs qu'il n'appartient pas au C.E.L.I.B. de prendre parti pour un homme, mais je pense qu'il manquerait à sa vocation de défenseur des intérêts bretons si, à la veille d'une bataille où va se jouer le sort de la Bretagne, il renonçait à son rôle d'amplificateur, s'il refusait de faire savoir aux Bretons que la politique de celui que beaucoup considéraient comme un guide conduit tout droit leur province à la catastrophe.

Michel PHILIPPONNEAU.

L'assemblée du C.E.L.I.B. : une erreur et une défaite

Deux ans après l'Assemblée de Lorient qui avait vu l'adoption enthousiaste de la loi-programme, l'Assemblée générale de Brest du C.E.L.I.B. (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) s'est déroulée dans des conditions bien différentes. Cette loi-programme pour la Bretagne, de promesses non tenues en dupes successives, est maintenant anachronique ; notre seule consolation est de savoir que sur le bureau d'un quelconque ministre dort un document budgétaire de quarante-deux pages ; le projet gouvernemental de loi-programme d'investissements publics prévu par la loi du 4 août 1962 pour les régions sous-équipées...

Trois problèmes étaient posés à cette Assemblée générale :

— L'attitude du C.E.L.I.B. vis-à-vis du régime gaulliste ;

— Corrolairement, l'attitude à l'égard des parlementaires bretons qui votèrent le budget 1964 ;

— Enfin, devant la mise en place d'une officielle « Commission de Développement économique régionale », le choix entre la participation ou le boycott.

M. Phipponneau tira les conclusions logiques de l'évolution de l'économie bretonne depuis deux ans : « (la) dégradation de la situation économique de la Bretagne n'est pas liée seulement à l'absence d'une véritable politique d'entraînement, mais aussi aux conséquences d'une politique générale donnant priorité aux dépenses de prestige ». Il invitait la Commission régionale d'expansion économique, « à poursuivre et à renforcer sa tâche en préparant notamment une tranche régionale bretonne d'un V^e Plan-bis, comportant une autre répartition des grandes masses budgétaires, ce qui implique une modification de la politique générale, liée elle-même à un renouvellement du personnel politique ». Par le truchement de M^e Lombard, maire de Brest, il proposait le boycott de la « Commission de développement économique » gouvernementale, pour montrer au pouvoir gaulliste que la Bretagne, victime d'un abus de confiance, refuse de lier son sort à un régime qui ne sait pas choisir entre les milliards du « Mirage IV » et les investissements nécessaires à notre survie.

La motion de M. Martray se contentait après trois paragraphes de récriminations, de faire confiance au gouvernement, aux « élus de toutes tendances » pour « le vote d'une loi-programme authentique sur plusieurs années, limitée, si nécessaire, à la seule Bretagne », avec l'habituelle menace d'une mobilisation de l'opinion bretonne. Défendant la thèse du C.E.L.I.B., organisme impartial, au-dessus des luttes politiques (une sorte d'Académie économique), M. Martray fut suivi en cela par la majorité des orateurs. Cette impartialité ne leur semble pas contradictoire avec la participation à un organisme officiel où ils escomptent avoir un pouvoir de contestation. Contestation par des « études impartiales, scientifiques » comme le demande M. Fréville, maire de Rennes, qui se vit répondre par M. Phipponneau : « Mais, des études impartiales, scientifiques, il y a dix ans que nous en faisons ! » M. Martray fit remarquer à M. Phipponneau qu'il serait difficile d'arriver à un boycott de la Commission de Développement, quand déjà deux Conseils généraux ont désigné leurs représentants. « En participant, nous pourrions mieux influencer le pouvoir », dit en substance M. Martray ; et MM. Olivro, maire de Guingamp, et Mévellec, président de la F.D.S.E.A. du Finistère, renchérisse :

« Ce sont quarante-huit Bretons qui, dans ces Commissions, diront leurs mots, et quand on connaît l'obstination des Bretons... »

Quand on connaît, par exemple, les deux membres élus par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, MM. Audrein et de La Forest, deux hommes de droite dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont guère participé aux combats et aux travaux du C.E.L.I.B. C'est vouloir aussi ignorer les leçons des deux dernières années, c'est faire fi du nombre de membres désignés directement par le pouvoir, c'est se leurrer sur son fonctionnement. Comment croient-ils influencer l'action du gouvernement, quand le Super-Préfet, M. Stirn, devant le premier problème qui se pose à lui (le Conseil général d'Ille-et-Vilaine demandant de pouvoir élire trois représentants au lieu de deux) n'a comme réponse : « Je suis quelque peu embarrassé pour vous répondre, parce qu'il s'agit là d'une décision qui ne m'appartient pas, mais qui appartient au gouvernement... » Le Super-Préfet de région : un intendant ? Non, un adjudant qui doit en référer à ses supérieurs...

Certes, le pouvoir ne fut pas épargné à cette Assemblée du C.E.L.I.B. On agita la menace de votes hostiles aux prochains élections, mais le problème posé, on l'éleva. On dévia vers de grands appels sentimentaux à l'union, à l'unité. Et fort curieusement, les premiers avocats de cette unité des Bretons furent les députés U.N.R. qui eurent bien du mal à concilier cette bretonnisation subite avec des couplets lyriques qui sentaient leur Michel-Debrède-intérêts-supérieurs-de-la-Nation...

M. Olivro, maire de Guingamp, évoqua les « larmes des milliers de jeunes Bretons » qui apprendraient le lundi « l'éclatement ou la désunion » du C.E.L.I.B. Peut-on, au moins, lui rappeler que les jeunes lecteurs du distingué **Télégramme de Brest** ignoraient même l'existence de cette assemblée générale ? Alors, leurs larmes...

Le C.E.L.I.B. a pu apparaître gagnant à l'issue de cette assemblée, M. Phipponneau avait eu peu de défenseurs, les orateurs C.F.T.C. et C.G.T. s'étant cantonnés dans des monologues doctrinaux, M. Tanguy-Prigent (P.S.U.) n'étant que l'ombre de lui-même et le représentant de l'A.G.E.R. annonçant dans le brouhaha final, la décision (inexpliquée) de son syndicat de se retirer du C.E.L.I.B....

Après quelques passes d'armes sur l'emploi du mot « Ouest » et du mot « Bretagne », le maintien de la motion de M. Martray et son adoption à la quasi unanimité dans le désordre général — il était 14 h 28 et il fallait faire place pour la séance de cinéma !!! — prouvaient que la Bretagne venait de perdre un point. Le sourire des parlementaires U.N.R. à la sortie le montrait d'ailleurs bien : le C.E.L.I.B. continuait... c'est-à-dire que Paris venait d'obtenir la reddition du seul Comité qui pouvait remettre en cause sa « réforme régionale ». La prise de conscience politique des assistants s'était finalement limitée au dévouement : on avait hué l'inconditionnel inconscient de Poulpiquet ! Quelle victoire !

Pour avoir choisi le sentimentalisme de façade et la capitulation de fait, le C.E.L.I.B. a perdu une grande partie de la confiance que la jeunesse bretonne — les cadres de demain — pouvait avoir en lui. Plus une faute ne lui est permise...

Yann-Cheun VEILLARD.

VANDALISME

(Suite de la page 1.)

taire précaution de la faire sceller dans le mur...

Surtout ces bandes de voleurs bénéficient d'une incroyable impunité. Si la disparition de la richesse et gaulliste Mme Dassault a suffi à mobiliser toutes les polices de l'hexagone, on peut se demander devant la carence officielle, si l'enlèvement pièce à pièce du calvaire de Plougastell-Daoulas entraînerait seulement le plus petit barrage de gendarmerie sur les routes. Il ne faut jamais oublier que les forces de l'ordre n'ont pas arrêté un seul vandale ces dernières années ! Comment peut-on espérer faire croire que le nécessaire est fait ? Là encore, les Bretons et leur patrimoine sont considérés comme la cinquième roue de la charrette... Il est évident que la tentation est grande pour les bandes de voleurs d'objet d'art de continuer et d'amplifier leurs actions puisqu'aucune mesure n'est prise contre eux. Ils frappent de plus en plus haut ! Ainsi à Josselin, le magnifique tombeau d'Ollivier de Clisson et de sa femme a été délesté avant guerre de la statue de la levrette qui ornait le pied du gisant. Il y a quelques années, c'est son pendant, la statue en marbre d'un lionceau qui a disparu. La taille de l'objet, sa situation dans l'église de Josselin, la date du vol — la veille d'une démarche des Monuments historiques — prouvent que ce forfait n'a pu s'accomplir qu'avec l'aide de complicités bien placées...

Apparemment, une certaine prise de conscience a lieu. Une commission ad hoc a été nommée pour le recensement préalable des richesses artistiques de la Bretagne. Mais, d'une part, cette commission exercera ses talents dans quatre des cinq départements bretons, la Loire-Atlantique étant officiellement exclue, d'autre part les crédits qui lui sont alloués sont si ridiculement faibles que des membres de cette commission ne cachent pas leur pessimisme : au mieux, ils pourront dresser la liste de ce qui aurait pu être sauvé si...

Si demain, les Bretons, dans ce domaine comme dans tous les autres, se secouaient, ouvraient les yeux et, constatant que Paris à d'autres chats à fouetter que de protéger leur patrimoine artistique et culturel, décidaient de prendre la chose en main. Si les municipalités protégeaient leurs œuvres d'art au lieu de consacrer leur argent à la célébration des diverses guerres que Paris fit faire aux Bretons. Si les curés surveillaient les églises, éduquaient leurs paroissiens. Si les groupements de jeunesse, délaissant le yé-yé pour un temps, se lançaient dans des tâches de restauration ou d'entretien comme cela se fait dans les pays de l'Est, en Allemagne ou en Israël. Si les Bretons enfin, cessant d'avoir honte de leur passé prenaient conscience d'eux-mêmes, bien des choses changeraient dans notre péninsule et il ne ferait pas bon venir s'y livrer au vandalisme...

R. LEPROHON.



IFFIG

— a entendu des ouvriers du chantier militaire de Lanvéoc, dire qu'il était question de faire des travaux identiques au Cap de la Chèvre près de Morgat.

— commence à se demander si on ne va pas remplacer les Bénédictins de Landévennec par des Templiers : ça éviterait ainsi au gouvernement de transformer l'abbaye en caserne.

— a vu (et n'a guère apprécié) les nouvelles affiches communistes sorties à l'occasion du récent congrès du P.C.F.

— constate que le parti communiste est (avec l'U.N.R.) le seul parti à user et à abuser du tricolore, des cartes de l'hexagone et des Mariannes de tout style.

— se demande ce qu'un tel déploiement patriotard peut avoir à faire avec le marxisme-léninisme.

— a appris une nouvelle implantation militaire en Bretagne : le centre interarmes des opérations amphibies s'implante à Lorient et à Penthièvre, au cœur de la presqu'île de Quiberon.

— pense que le ministère des Armées contribue d'une manière très personnelle à l'industrialisation de la Bretagne.

— remarque qu'il s'agit d'un *transfert* : le centre fonctionnait auparavant à Arzew (« département français » d'Oranie)...

L'AUTOROUTE DU CENTRE

A défaut de mettre à voie normale le réseau métrique, le gouvernement avait promis pour 1965 une autoroute. Seuls, quelques kilomètres ont été élargis : la télévision nous montre sous tous les angles ces quelques tronçons ! Il avait été prévu que cette autoroute emprunterait la Nationale 164 bis, de Rennes à Carhaix, puis la N. 164 jusqu'à Brest. Mais une route en mauvais état coûte cher à élargir : pour gagner du temps et de l'argent, il a été décidé que « l'autoroute » emprunterait la N. 12 de Rennes à Saint-Gilles, puis on l'a prolongée jusqu'à Montauban : curieux tracé et curieuse façon de tenir ses promesses... Pourquoi « l'autoroute » ne passerait-elle pas par Saint-Méen, Montfort et Rennes ? Cette portion de route est dans un état déplorable ; on a eu la prudence de la déclasser : de future autoroute, elle est devenue modeste D. 125 ! Sans doute le gouvernement attend que le département la remette en état pour la reclasser parmi les « nationales »...

Des parlementaires qui ont voté le budget 1964 « parce qu'ils ont cru la parole du gouvernement », peu doivent emprunter « l'autoroute du centre »...

COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent. Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné.

— J'ai reçu le dernier numéro du «Peuple breton» ce matin. Cette fois je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur toute la ligne et de ne vous adresser que des éloges. Bravo ! Voilà ce que j'appelle un numéro bien construit. L'information proprement bretonne y domine largement et un article comme « Impérialisme pas mort » y rappelle fort justement que vos horizons dépassent ceux de notre péninsule... La « feuille d'information » de l'A.G.E.R. est tout simplement ahurissante. Un tel tract distribué au restaurant universitaire par les syndicalistes étudiants renais eut été impossible il y a seulement trois ans ! — Aberdare (Pays de Galles.)

— Je lis avec beaucoup d'intérêt l'entrevue que vous a consentie Gaston Defferre et ses réponses concernant, en particulier, le sort à réserver à la langue et à la culture bretonne. Ses réticences, sans me surprendre tout à fait, m'étonnent quand même un peu. En effet, à Marseille, les foyers de culture populaire, fédéraliste et occitane, se situent nettement à gauche. Victor Gélou, puis Valère Bernard étaient socialistes, voire socialistes. Et puis il y a Jaurès... Gaston Defferre peut-il faire moins que Jaurès ?

Je profite de l'occasion pour vous dire l'intérêt que je prends à la lecture de votre journal que me communique un ami breton. Je suis moi-même un Occitan exilé en Lorraine, ce qui ne m'empêche pas de suivre d'assez près l'action menée au pays, ni de m'y associer à l'occasion. Je suis d'ailleurs membre, depuis sa fondation, de l'Institut d'études occitanes de Toulouse. — Forbach

— Abonné au «Peuple breton», c'est avec intérêt et sympathie que je lis votre journal qui a su exprimer jusqu'ici sans concession le point de vue du Mouvement breton de gauche, tout en se gardant d'attaques inconsidérées contre les autres fractions de l'Emzav.

Votre mouvement tend à réaliser le vœu que formait Yann-Ber Piriou, lorsqu'il m'écrivait en janvier 1963 : « Notre rêve le plus cher est de voir se constituer un jour dans ce pays une force bretonne authentique et saine, digne héritière des

Bonnets rouges de 1675, de Lamennais, de Yann Schier, fondateur d'Ar Falz, et de Yann-Vari Perrot... »

Je suis d'accord avec votre correspondant A. Le Toquin, de Rennes, lorsqu'il écrit qu'« on ne tirera rien de la droite » pour l'action bretonne. Le Mouvement breton est, en effet, par définition, une force d'émancipation du peuple breton, donc, nécessairement, une force de contestation de l'ordre établi. On ne voit pas très bien, dans ces conditions, ce que l'Emzav pourrait attendre des notables et des conservateurs qui sont les défenseurs naturels de ce même « ordre ».

Par contre, je ne suis pas du tout d'accord avec votre correspondant lorsqu'il voit un critère du caractère « réactionnaire » du Mouvement breton d'aujourd'hui dans le fait que la presse d'action bretonne a publié « plus de cent articles sur l'abbé Perrot ».

Outre que cette estimation me paraît exagérée, en quoi le fait de parler de ce prêtre issu du peuple, qui a vécu toute sa vie au milieu du peuple et n'a pas craint d'affronter les « foudres » de son évêque en défendant courageusement la langue bretonne et les droits du peuple breton, est-il un signe d'esprit réactionnaire ?

Yann-Vari Perrot était tout le contraire d'un conformiste et d'un sectaire, lui qui, bien que prêtre, assista aux obsèques purement civiles de Yann Schier, où il rencontra Marcel Cachin.

Sous peine de tomber dans l'ornière de la vieille gauche française, la jeune gauche bretonne doit, à mon avis, éviter tout anticléricalisme systématique. Il y a mieux à faire ! Laissons à d'autres ces querelles dépassées, propres aux pays latins et étrangères aux peuples celtiques.

Le Mouvement breton progressiste prouverait l'originalité de sa mission, non en les opposant, mais en réalisant la synthèse des deux courants de pensée : le chrétien et le révolutionnaire — qui reflètent la dualité du tempérament breton, à la fois mystique et égalitaire. Vous trouveriez dans cette synthèse une force accrue en vue de l'action. — E.T., Rennes.

RADIO - TÉLÉVISION

Jean QUÉMÉRÉ

3, rue de la Halle - QUIMPER

★

Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI

"La Voix de son Maître"

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry

R. C. Quimper 56 A 594

TROLLEY-BUS...

(Suite de la page 1.)

prise, l'un des atouts de ce type d'action. Pour tourner la difficulté, le personnel envoie tous les jours un avis à la direction l'informant qu'il y aura grève dans cinq jours, ce qui permet évidemment aux tramotins de rétablir la situation et de conserver le bénéfice de la surprise puisque la direction ne peut de cette façon avertir à l'avance les usagers.

LES TRAMWAYS DE CHANGHAI

Celle-ci a réagi en considérant qu'il y avait là violation de la loi (2), et elle a illégalement infligé des sanctions à l'égard des délégués syndicaux : elle leur a adressé un avertissement, ce qui constitue le premier degré sur l'échelle des sanctions. Les tramotins ont spontanément répondu en envoyant une pétition destinée à montrer leur solidarité avec leurs délégués. Il serait d'ailleurs faux de croire que la réaction patronale est elle-même spontanée : en fait il est certain qu'il y a eu des pressions gouvernementales par l'intermédiaire du préfet, étant donné que le régime ne saurait voir bafouer impunément « sa » loi antigreve par quelques vagues tramotins du Far-West.

Cette pression indirecte gouvernementale peut d'ailleurs se retrouver dans la procédure de conciliation employée par la direction pour faire traîner les choses en longueur : commission paritaire, conciliation, médiation, on connaît tous les artifices employés pour tenter de faire perdre courage aux ouvriers. Or non content de vouloir noyer le poisson, on tente même de supprimer la plus petite parcelle de justice qui puisse exister dans ce genre de conciliation : en effet le médiateur désigné n'est autre que le « très social » M. Piquemal, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, dont le rapport ne pouvait qu'être favorable à la direction de l'entreprise, puisque dans cette affaire il est à la fois juge et partie ! Car aux termes d'une convention passée en 1960 entre la ville de Brest, la Compagnie des transports brestois et la direction départementale des Ponts et Chaussées, le cher homme est chargé (3) de contrôler la gestion de la Compagnie. Allez lui demander d'augmenter les salaires après ça !!!

Autre fait significatif : cette Compagnie des transports brestois est une filiale d'un vaste consortium parisien qui étend ses ramifications dans des villes comme Lorient, Caen, Cherbourg, etc. Au « bon temps » de l'Algérie française elle sévissait également à Alger, Oran, Constantine. Il fut même un temps où les « tramways de Changhai » lui appartenaient : de bons et braves colonialistes somme toute.

Or si la direction brestoise a soin de souligner que la C.T.B. est indépendante, il est remarquable de constater qu'au niveau des cadres supérieurs, le personnel ne semble pas attaché aux compagnies locales. Plus encore, il fut un temps où Brest cherchait à recruter chauffeurs et receveurs pour des villes comme Lyon par exemple. Aujourd'hui la situation est bien différente puisque le « sergent-recruteur » local éprouve toutes les peines du monde à trouver de la main-d'œuvre pour sa propre compagnie, tant il est vrai que les conditions de travail y sont pénibles.

FATIGUE NERVEUSE

Prenons par exemple l'horaire de travail d'un chauffeur ou d'un receveur : ils prennent leur travail à 6 h 30 jusqu'à 9 h, ensuite de 11 h 30 à 15 h pour reprendre à 17 h 30 et finir à 20 h 30. Cela tous les jours, sans au-

tion cinq jours à l'avance, ce qui bien entendu enlève le bénéfice de la surcune majoration le samedi, tandis qu'un dimanche sur deux, ils doivent assurer leur service ! Ces horaires très irréguliers empêchent évidemment toute vie de famille normale ! sans compter les dépenses supplémentaires que cela peut entraîner. Or un chauffeur nous disait qu'au bout de dix ans de présence, il ne gagnait que 620 F par mois, ce qui est absolument dérisoire si l'on tient compte de la responsabilité de ce chauffeur du fait des passagers qu'il transporte.

Il existe bien une « prime de risque » (sic) mais il s'agit plus d'un symbole que d'une réalité car elle se monte à... 0,35 F par jour !!! Ces centes « largesses » sont-elles supprimées en cas d'accident... que le chauffeur soit dans son tort ou non !!!

L'irrégularité du travail et des repas a bien entendu des conséquences physiologiques : fatigue, tension nerveuse, qui se traduisent la plupart du temps par des ulcères d'estomac. Imaginez ce qu'il est possible d'endurer physiquement aux heures de pointe pendant l'été, dans cette atmosphère confinée, en butte à l'hostilité des passagers qui admettent difficilement de se transformer en sardines (on les comprend !) et qui rejettent plus ou moins consciemment la responsabilité de cette situation sur le chauffeur ou le receveur qui leur disent « d'avancer pour faire de la place ». A une époque où la circulation urbaine devient de plus en plus problématique, on conçoit que le métier de tramotins devienne de moins en moins recherché.

Car le résultat le plus apparent de cette situation, c'est que nombre d'entre-eux songent à quitter cette profession qui correspond à un niveau de vie sans cesse en régression par rapport à de nombreuses autres catégories de travailleurs : c'est ainsi que l'âge de la retraite pour les chauffeurs est passé de 55 à 60 ans. On n'arrête pas le progrès ! Certains nous ont dit qu'ils songeaient à se reconverter par l'intermédiaire d'un centre de F.P.A. : six mois de stage en étant payés au S.M.I.G., et l'on peut devenir maçon, emploi qui correspond à un salaire horaire supérieur à celui de tramotins... ! De là à embaucher des Algériens ou des Portugais à leur place, il n'y a pas loin.

Dans ce conflit, ce qui apparut le plus frappant, ce ne sont pas les réactions patronales appuyées et même dirigées par le gouvernement et ses représentants locaux, que nous connaissons déjà : c'est la solidarité et la conscience syndicale élevée de ces tramotins brestois que nous ne pouvons que féliciter. Certes, la direction de la Compagnie n'a pas encore cédé, mais les tramotins sont décidés à poursuivre leur action jusqu'au bout. Et les travailleurs bretons peuvent apprendre par cet exemple que la solidarité ouvrière doit faire échec aux pressions patronales et gouvernementales.

Hervé GRALL.

(2) C'est une interprétation personnelle (ou plutôt préfectorale), car le cas n'est pas prévu dans la « fameuse » loi.

(3) Il a été nommé par le ministère des Transports.

VANDALISME...

(Suite de la page 1.)

VANDALISME INCONSCIENT

Il y a ensuite un vandalisme inconscient. C'est celui de nos ancêtres paysans détruisant de nombreux mégalithes pour en utiliser le matériau, pour empiercer les chemins par exemple. Cette attitude persiste. Ainsi, il y a quelques années, un entrepreneur du Léon attaqua au bulldozer un tumulus classé afin d'en récupérer les pierres taillées. Condamnable, ce vandalisme a au moins l'excuse de l'utilité partielle. Mais ce n'est pas toujours le cas. Que dire de la municipalité du Pays Pagan en Léon, qui a laissé un inconscient bâtir une horreur de maison sans style à moins de cinq mètres d'un des plus beaux menhirs de la région, qui se dressait, isolé, sur une petite butte circulaire ? Que dire de ces curés de paroisses rurales qui, habités d'une véritable fureur iconoclaste, détruisent des retables ou les repeignent... au Ripolin ? Que dire de ce recteur qui abrite dans son église de la baie de Douarnenez,

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Après ceux des garages Renault et Moderne, les ouvriers du garage Peugeot de Saint-Brieuc se sont mis en grève fin juin pour obtenir une augmentation de salaires de 15 %.

FINISTÈRE. — A l'issue de l'assemblée générale du C.E.L.I.B. tenue à Brest, où la motion d'orientation « anti-U.N.R. » de M. Philponneau dut être retirée, le président du syndicat des étudiants nantais a annoncé que l'A.G.E.R. se retirait du C.E.L.I.B.

ILLE-ET-VILAINE. — La situation est très grave pour les producteurs de pommes de terre de la région malouine. Fin juin, 300 tonnes de pommes de terre qui n'avaient pas trouvé preneur à 0,13 F le kilo sur les marchés de la région de Saint-Malo ont été jetées dans des décharges : 120 tonnes versées dans une ancienne carrière de La Gâtinais en Paramé, 90 tonnes à St-Méloir-des-Ôndes et 90 tonnes à St-Père-Marc-en-Poulet.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Une enquête du « Comité régional Basse-Loire de la C.F.T.C. » révèle que 38 % des travailleurs du pays nantais ne partent pas en vacances. Fait aggravant : ce sont les ouvriers qui ont le plus besoin de délasserment, ceux qui ont des enfants, qui partent le moins : 39 % pour ceux qui

ont un enfant, 46 % pour ceux qui en ont deux ou trois, 57 % pour ceux qui ont six enfants ou plus. Les raisons financières étant évidentes, les enquêteurs estiment à juste titre que puisque 4 ouvriers sur 10 ne partent pas en vacances, « le fait pour les travailleurs d'avoir des congés implique la possibilité effective de pouvoir les prendre », donc de toucher une allocation de vacances.

MOR-BIHAN. — Au cours de l'assemblée générale des maires du département, tenue en juin à Pontivy, les élus locaux se sont joints de l'insuffisance des crédits accordés pour la construction. M. Le Duigou, maire de Muzillac, a déclaré notamment : « A l'heure actuelle, si l'on applique les nouveaux textes à la lettre, il n'y a plus une seule commune rurale qui puisse bénéficier des primes d'équipement. Ce qu'il y a de grave, c'est que certaines communes ne pourront tenir leurs engagements vis-à-vis des industriels employant des effectifs moyens et qui leur avaient fait confiance. Que feront-ils ? Ils partiront. Et nos jeunes iront chercher ailleurs ce que l'on ne peut leur offrir sur place. D'ailleurs, puisque l'on ne consent plus de prêts aux communes pour construire, où pourrions-nous les loger ? »

"LA MER"

Alain CALVEZ
AGENT GÉNÉRAL

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES & TERRESTRES

43, Rue de la Marine - LE GUILVINEC

TÉLÉPHONE 218

Le fait du mois

A Rennes, plusieurs quartiers neufs élèvent leurs énormes bâtisses en bordure des terrains vagues, des usines, des champs : Maurepas, Villejean, Cleunay, La Touche...

Il existe, face aux bâtiments H.L.M. de La Touche, une voie de chemin de fer (ligne Rennes-Saint-Malo) qui passe en certains endroits, notamment près du pont de Pontchaillou, à moins de dix mètres des habitations, à près de vingt-cinq mètres d'un carré de sable destiné aux enfants.

Chose incroyable, depuis près de trois ans, aucune clôture ne sépare les blocs d'appartements de cette voie ferrée ! On peut y accéder sans difficultés car elle se trouve au même niveau que la cité.

Dimanche 28 juin, deux enfants ont failli être écrasés. Seule la vigilance d'un brave homme qui, ayant entendu pleurer les bambins, les repéra et les sortit de la voie, évita le drame. Cinq minutes plus tard, un train passait.

On reste confondu devant l'incurie des administrateurs H.L.M. (les nouveaux, nommés par le gouvernement depuis peu d'ailleurs...) quand on sait qu'ils ont été plusieurs fois saisis du problème.

Faudra-t-il la mort d'un enfant pour que soit décidée la pose d'un grillage le long de cette voie ? Le coût de l'opération ne doit pas être trop élevé et si vraiment on ne trouvait pas l'argent, ne pourrait-on économiser quelques milliers de francs sur la prochaine revue du 14 juillet pour sauver des vies d'enfants ? La question est posée.

R. L.

des statues de plâtre aux couleurs criardes et qui laisse dormir dans l'herbe de l'enclos paroissial, de superbes statues de pierre antoniennes ?

Le désintéressement du peuple pour certaines formes d'art n'est pas une excuse valable. Municipalités et curés ont comme devoir d'éclairer leurs ouailles, non de les transformer en Parisiens moyens... Seule une éducation populaire poussée, qui doit être éduquée par les pouvoirs publics bretons peut amener le peuple breton à reprendre conscience de la valeur de son passé historique, donc à le respecter et l'entretenir.

VANDALISME CONSCIENT

Il y a enfin le vandalisme conscient, organisé ou non. C'est malheureusement le plus fréquent. L'incontestable beauté de la Bretagne, de ses monuments et de ses maisons a toujours attiré les amateurs. Mais les avantages de la spéculation sur les productions artistiques sont tels que nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à prendre des « risques » pour se les approprier... Ainsi est né le vol des œuvres d'art. Ce n'est pas toujours le fait de non-Bretons. Tel antiquaire léonard passe pour être particulièrement bien approvisionné. Tel haut-fonctionnaire mor-bihannais peut difficilement faire poursuivre les voleurs de statues puisque le menhir qui orne son jardin... Quand ils ne participent pas directement

au pillage de leur pays, les Bretons peuvent être complices : c'est un curé qui « cède » une statue classée, alors que depuis 1903, il n'a aucun droit sur l'église et le mobilier de celle-ci, propriétés publiques ! Ce sont encore des prêtres ou des municipalités qui tolèrent que des afficheurs de cirque placardent leurs papiers multicolores sur les murs des enclos, sur les calvaires, etc. Ainsi peu à peu, par la faute des Bretons, la Bretagne se dégrade, se salit, se vide.

Mais le danger a brusquement pris une extension nouvelle avec une vague de vols incontestablement accomplis par des étrangers. Pillards bien organisés, repérant méthodiquement les objets susceptibles d'être bien vendus à l'étranger, ces vandales bénéficient de l'incroyable bonne foi de la population, du manque de précaution. Telle chapelle classée, non gardée, est bien fermée à clef, mais la clef s'obtient à la ferme voisine, sans aucune formalité, sans aucun contrôle... Telle statue n'aurait peut-être pas été volée si l'on avait pris l'élémentaire (Voir suite page 4.)

La Bretagne réelle

TRIBUNE LIBRE
MERDRIGNAC (C.-du-N.)

Spécimen sur demande

Jouets en gros
Fournitures pour kermesse
Articles de plage
Ets René LE BEC
4, Place Terre-au-Duc
QUIMPER - Tél. 13-54